



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00620110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités

Délibération n° 2020/006201

Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour accomplir différents actes de gestion courante. La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

I - Décisions prises en matière financière

FIN.20.00.D32 en date du 12 octobre 2020 – Direction Citadelle - régie d'avances n° 203 – Augmentation du montant de l'avance – ajout d'une dépense payée par la régie

DIV.20.08.D76 en date du 08 octobre 2020 - Conservatoire classé - Demande de subvention à l'Etat - Exercice 2020 pour un montant de 146 800 €

II. Conventions de location nouvelles et renouvellements

- 13 avenue Ile de France : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Avenir Boxe Club jusqu'au 27 juin 2021 (signée le 10/09/2020)

- 13 avenue Ile de France : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association La Passerelle jusqu'au 27 juin 2021 (signée le 06/10/2020)

- 13 avenue Ile de France : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association CAEM jusqu'au 27 juin 2021 (signée le 06/10/2020)

- 13 avenue Ile de France : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Planoise en vadrouille jusqu'au 27 juin 2021 (signée le 27/09/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Chœur en timbre jusqu'au 10 juin 2021 (signée le 01/10/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association La tour prends garde ! jusqu'au 12 juin 2021 (signée le 30/09/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Agir Solidarité Bourgogne Franche-Comté jusqu'au 11 juin 2021 (signée le 29/09/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Dojo Franc-comtois jusqu'au 10 juin 2021 (signée le 28/09/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Solidarités nouvelles face au chômage jusqu'au 1^{er} juin 2021 (signée le 05/10/2020)

- 31 rue Brulard : convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Comité de quartier Rosemont St-Ferjeux pour la saison 2020-2021 (signée le 05/10/2020)

- Avenant à la convention de la location du droit de chasse à l'association communale de chasse agréée de Besançon pour la saison 2020-2021 (signé le 28/08/20)

- Convention de mise à disposition de terrains communaux au profit du Syndicat Apicole du Doubs (signée le 28/08/20)
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Union Régionale des Francas de Bourgogne Franche-Comté (signée le 13/10/2020)
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association ALEDD jusqu'au 27 juin 2020 (signée le 21/10/2020)
- Convention de mise à disposition de locaux au profit du Conseil du Culte Musulman (signée le 21/10/2020)
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association GOODSPELL jusqu'au 27 juin 2021 (signée le 21/10/2020)

III. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 350 000 € HT au 01/01/2020) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Création d'ascenseurs extérieurs (Ad'ap) au gymnase des Montboucons et groupe scolaire Jean Macé

Lot 1 – Gros oeuvre

Titulaire : SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION BISONTINE – 25000 BESANCON

Date de notification : 11/09/2020

Montant : 100 837,69 € HT

Création d'ascenseurs extérieurs (Ad'ap) au gymnase des Montboucons et groupe scolaire Jean Macé

Lot 4 – Ascenseurs

Titulaire : ORONA ACREM – 21 850 SAINT APOLLINAIRE

Date de notification : 11/09/2020

Montant : 56 600 € HT

Remplacement des menuiseries extérieures et pose de brises soleil orientables électriques au groupe scolaire Les Sapins

Titulaire : CUBE METTEY – 25420 BART

Date de notification : 25/09/2020

Montant : 201 558,68 € HT

Besançon – Site de la Rhodia – Mise en œuvre de pontons flottants à destination des pratiquants d'aviron et de kayak – Réalisation d'une rampe de mise à l'eau

Lot 1 – Génie civil

Titulaire : JC BONNEFOY – 25660 SAONE

Date de notification : 06/10/2020

Montant : 148 748,51 € HT

Besançon – Site de la Rhodia – Mise en œuvre de pontons flottants à destination des pratiquants d'aviron et de kayak – Réalisation d'une rampe de mise à l'eau

Lot 2 – Pontons

Titulaire : DEGAIE EQUIPEMENTS PORTUAIRES – 59138 PONT SUR SAMBRE

Date de notification : 06/10/2020

Montant : 75 946 € HT

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L-2122-22 et L-2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
La Maire,

Anne VIGNOT

